

Chouette Ambassadrice – Guide d'utilisation

Cher.ère.s partenaire.s,

Le MHN vous remercie de votre confiance et vous souhaite une bonne expérience de notre dispositif !

Pour une utilisation optimale, quelques règles sont à observer :

1) Lieu de présentation

Pour des raisons de conservation et de préservation du dispositif, ainsi que pour une utilisation optimale, celui-ci doit être installé dans un espace **ABRITE et FERME**. Le dispositif doit être présenté dans un **lieu surveillé** (présence humaine) aux heures d'ouverture et **sécurisé** (fermé à clé) en dehors des horaires d'ouverture. Un aller-voir d'un membre de l'équipe du MHN devra être prévu sur site en amont du prêt pour convenir de la zone de présentation du dispositif.

2) Gratuité

La Chouette Ambassadrice est prêtée aux structures le désirant à titre gracieux. Son objectif premier est de promouvoir la culture scientifique auprès des publics éloignés de ce milieu ou empêchés. De cette manière, **il est INTERDIT de soumettre l'accès au dispositif au paiement d'une douane**. L'accès au lieu de présentation ne doit pas non plus être payant.

3) Prérequis techniques

Le dispositif, pour un fonctionnement complet et optimal, doit être branché à **une prise électrique classique (monophasée, 230V)**. Le câble devra être recouvert par **passe-câbles ou gaffer**, pour des raisons de sécurité. La présentation sur **une table** serait idéale. La structure accueillante s'engage à fournir ces éléments.

4) Prêt

- Réservation

La réservation du dispositif s'effectue dans un premier temps par le remplissage d'un formulaire de demande via le site internet du MHN.

L'équipe du MHN revient ensuite auprès de la structure pour confirmer ensemble la durée du prêt, les dates d'installation et de désinstallation, les modalités et le lieu de présentation, etc. La réservation est effective dès réception de tous les documents nécessaires, soit, pour les structures appartenant à la Ville de Lille : le présent guide d'utilisation signé / la fiche de prêt signée ; pour les structures hors-Ville de Lille : le contrat de prêt signé par les deux parties / l'attestation d'assurance.

- Durée

La structure s'engage à réserver le dispositif pour une durée comprise entre 3 et 6 semaines consécutives.

Pour les structures dépendant de la **Ville de Lille UNIQUEMENT** : dans le cas où la structure voudrait allonger la durée de son prêt, elle s'engage à le demander au plus tard une semaine

avant la date de fin théorique du prêt, par mail. L'allongement de la durée de prêt est soumis à la disponibilité du dispositif et aux contraintes logistiques du MHN.

- Résiliation

Dans le cas où la structure voudrait résilier le prêt, elle s'engage à le faire savoir au plus tard une semaine avant la date de retrait du dispositif souhaitée, par mail. La planification des actions de démontage et de transport-retour sont soumises à la disponibilité des équipes et aux contraintes logistiques du MHN.

- Délais

Toute demande de réservation devra être effectuée, pour les structures Ville de Lille, au minimum 2 semaines avant la date souhaitée d'emprunt, et pour les structures hors-Ville de Lille, au moins 2 mois avant la date souhaitée d'emprunt, afin de pourvoir aux nécessités administratives.

5) Transport et installation

Le montage et le démontage du dispositif est effectué par l'équipe du Musée d'Histoire Naturelle, avec l'aide d'au moins une personne de la structure emprunteuse. Tout transport doit être effectué / supervisé par un membre de l'équipe du MHN. Le dispositif **ne doit pas quitter le lieu prévu pour sa présentation**, convenu en amont avec les membres de l'équipe du MHN, pendant toute la durée du prêt.

En cas de force majeure, merci de prévenir le contact équipe MHN indiqué dans l'article 7 du présent document.

L'installation et la désinstallation feront également l'objet de l'établissement d'un constat d'état, signé par les deux parties.

6) Usage

Le MHN décline toute responsabilité en cas d'endommagement ou d'accident en raison d'un usage inapproprié du dispositif et de ses éléments.

Merci de NE PAS :

- Tenter d'ouvrir la face arrière du dispositif par vous-même
- Tenter de démonter les éléments du dispositif par vous-même
- Tenter d'ouvrir les vitrines de présentation par vous-même

Si vous constatez un problème technique, merci de vous adresser aux contacts indiqués dans l'article 7 du présent document.

7) Contact

En cas de problème technique ou pour tout renseignement relatif au dispositif, merci de contacter le MHN à l'adresse suivante : chouetteambassadrice-mhn@mairie-lille.fr .

8) Communication

Pour toute communication concernant le dispositif, il sera nécessaire d'associer la mention suivante : “ *La Chouette Ambassadrice est un dispositif de médiation conçu et réalisé par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille.*”

En cas de communication numérique, merci de mentionner le MHN :

Site internet : <https://mhn.lille.fr>

Facebook : Musée od'histoire naturelle de Lille

Instagram : @mhnville / #mhnville

Nous vous remercions de prendre contact avec le service communication du musée (communication-mhn@mairie-lille.fr) pour tout dispositif de communication mis en place au sein de la structure d'accueil.

9) Evaluation

A l'issue du prêt, les équipes du MHN vous transmettront un rapide questionnaire de satisfaction à propos du dispositif et de son accueil dans votre structure. N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos suggestions à cette occasion !

Merci de votre lecture et au plaisir de travailler à nouveau ensemble !